

Image not found or type unknown



Titre de séjour "régularisation dite par le travail"

Par **ayachi fathi**, le **10/04/2018** à **15:17**

Bonjour,

Je suis tunisien ; je réside en France depuis aout 2012. J'ai actuellement un CDI et 9 fiches de paie. Je voudrais savoir si je pourrai déposer mon dossier à la préfecture et avoir un titre de séjour.

Vos réponses me seront très utiles..

Merci.